



Communiqué du 29 mars 2021 : Fédération Française d'Equitation – Société Hippique Française

## Épidémie de Rhinopneumonie Reprise des concours et rassemblements équestres à compter du 12 avril 2021

L'épidémie de Myeloencéphalite - EHV1 (rhinopneumonie) fait l'objet d'un suivi approfondi depuis le début de la crise sanitaire, en collaboration avec le Réseau d'Epidémio-Surveillance en Pathologies Equines (RESPE).

Compte tenu de l'évolution favorable de la situation, la FFE et la SHF ont décidé conjointement de maintenir la reprise de l'ensemble des compétitions équestres nationales et internationales, rassemblements d'équidés et stages qu'elles organisent, ou placés sous leur égide, à compter du lundi 12 avril 2021.

Afin de maintenir une grande vigilance, un protocole sanitaire à appliquer à tous les acteurs de la compétition sera précisé dans les prochains jours dès que les règles de la FEI auront été communiquées. La vaccination et les rappels vaccinaux contre cette maladie restent recommandés pour les chevaux exposés.

Les conditions de reprise de ces activités à huis-clos devront s'inscrire dans le strict respect des mesures en vigueur dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la COVID 19.